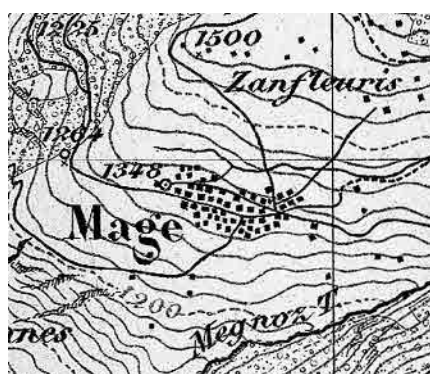


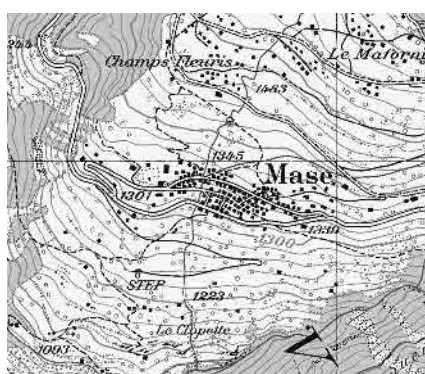


Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, Canton du Valais, Sion

Offrant une image toujours très rurale, le site occupe une position dominante à mi-hauteur du versant oriental de la vallée. Sa structure générale allongée, en mille-feuille, lui confère d'importantes qualités typologiques. La prédominance des constructions en madriers détermine son image.



Carte Siegfried 1880



Carte nationale 1992

Village

XX	Qualités de la situation
XX	Qualités spatiales
XX	Qualités historico-architecturales

Mase
Commune de Mase, district d'Hérens, canton du Valais



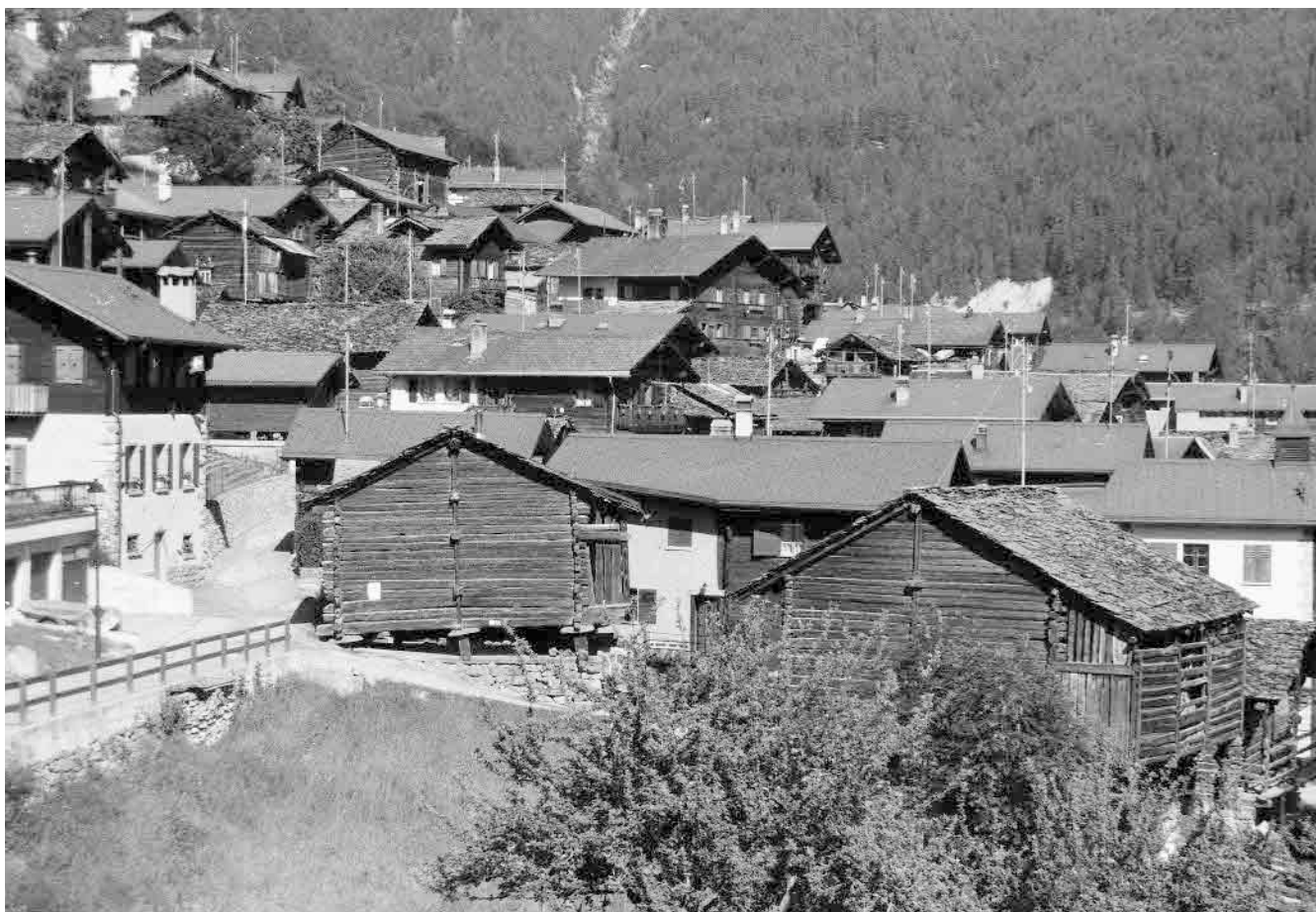
1



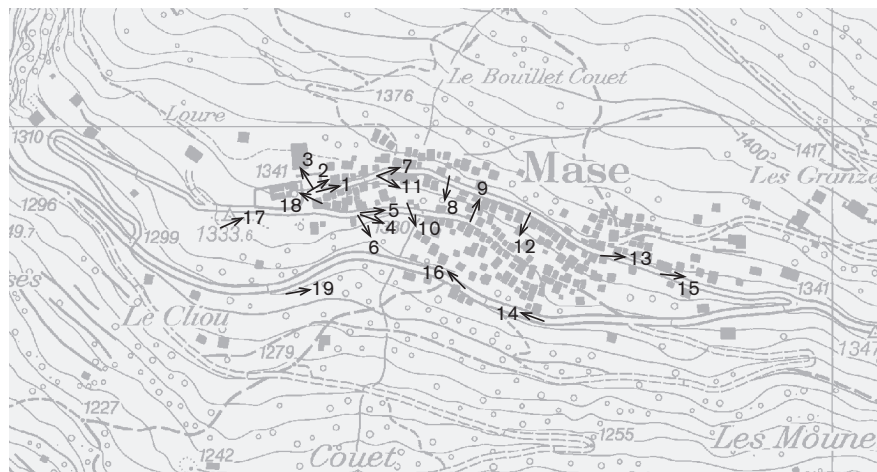
2



3



4



Direction des prises de vue 1 : 8000
Photographies 1998 : 1-19



5



6



7



8



9

Mase

Commune de Mase, district d'Hérens, canton du Valais



10 Ecole identifiable par son clocheton



11



12



13



14



15



16



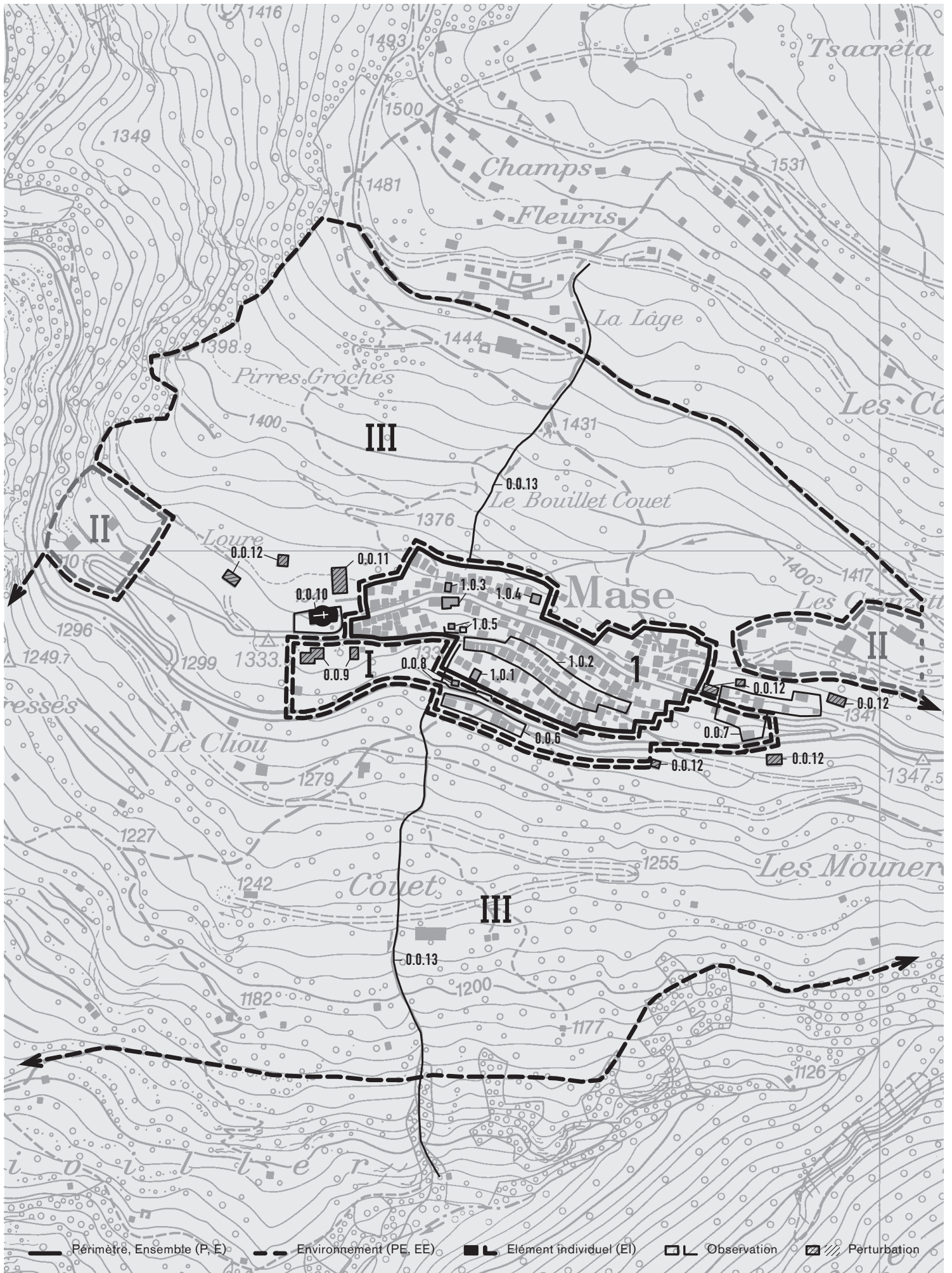
17 Eglise, 1910, tr. en 1988



18



19



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique disposée en strates successives courant parallèlement aux courbes de niveau ; maisons et dépendances des 17 ^e -18 ^e s.	AB	×	×	×	A			1,4,7-12
PE	I	Bande de prés et de jardins bordant de part et d'autre la route de passage	ab			×	a			4,6,19
PE	II	Parcelles occupées par des maisons individuelles et des résidences secondaires	b		/		b			
EE	III	Prés et vergers cernant l'agglomération	ab			×	a			19
	1.0.1	Ecole ne se distinguant des autres constructions que par sa fonction, symbolisée par un clocheton ; 19 ^e -début 20 ^e s.						o		10,16
	1.0.2	Rangée implantée le long d'une voie secondaire, dans laquelle dominent les dépendances						o		
	1.0.3	Pension et dépendance en maçonnerie, vers 1900, dominant les autres maisons						o		11,7
	1.0.4	Habitation en maçonnerie, début 20 ^e s.						o		
	1.0.5	Socle en maçonnerie habillé de pierres, dominé par deux raccards anciens récupérés ; moulin-musée, 1996-97						o		
	0.0.6	Habitations fin 19 ^e -début 20 ^e s. bordant la route						o		6,19
	0.0.7	Tissu rural marquant l'accès de l'agglomération historique						o		
	0.0.8	Aménagement du front de l'agglomération en bordure de la route, visant au pittoresque						o		16
	0.0.9	Habitations et café implantés devant le front de l'église ; traitement pastichant ; seconde moitié du 20 ^e s.						o		
EI	0.0.10	Eglise Sainte-Marie-Madeleine édifée en 1910 ; nouvelle nef consacrée en 1988				×	A			14,17,18
	0.0.11	Bâtiment communal menaçant le site par sa taille et son parti formel, plus fruste que dépouillé ; vers 1970						o		3
	0.0.12	Habitations diverses implantées à la périphérie de l'agglomération, sans aucun respect des silhouettes						o		
	0.0.13	Cours d'eau coupant le site en son centre, enterré dans l'emprise des constructions						o		

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Mentionné vers 1100 en tant que Villa Magis, puis, un siècle plus tard, comme Matgi, le site porte encore le nom de Mage sur la première édition de la carte Siegfried. Son étymologie pourrait dériver de celle de « majorat », indiquant un bien inaliénable attaché à la possession d'un titre de noblesse. En l'occurrence, durant tout le Moyen Age, Mase fut un fief des seigneurs de la Tour, avant que ces derniers ne vendent finalement leurs droits, en 1352, au chapitre épiscopal de Sion. La paroisse fut fondée au 12^e siècle, la première chapelle se trouvant, selon la tradition orale, située au lieu-dit Les Verney – Vernec sur la carte nationale –, à un kilomètre environ à l'est du site actuel. Un second sanctuaire fut édifié sur l'emplacement de l'église actuelle, sans doute au 17^e siècle, puisqu'un document de 1658 nous indique que l'autel latéral, encore existant aujourd'hui, fut construit à cette époque aux frais de Benoît Glassier, notaire, banneret et métral de l'évêque. Une autre intervention est attestée en 1705, sous l'évêque François-Joseph Supersaxo, tandis que le clocher fut édifié entre 1738 et 1749. Suite au retentissement provoqué par l'effondrement de la voûte de l'église de Nax, en 1909, causant la mort de 38 personnes, une expertise décela divers désordres structurels. Les architectes Joseph et Alphonse de Kalbermatten de Sion furent mandatés en 1910 pour édifier une nouvelle église dont, par la suite, la nef révéla à son tour d'importantes fissures, peut-être provoquées par le tremblement de terre de 1946, qui causa également des dommages à d'autres sanctuaires du canton, notamment à Hérémente et à Venthône. En 1978, des experts mandatés à cet effet recommandèrent la reconstruction de la nef. Suite à un concours gagné en 1984 par l'architecte Christian Beck de Monthey, la construction débuta la même année. La nouvelle église fut consacrée en 1988. Pour l'essentiel, le tissu actuel remonte au 17^e–18^e siècle, avec des éléments plus anciens, difficilement identifiables en l'absence presque totale d'indications datées sur les constructions. Du fait de son caractère profondément vernaculaire, cette absence de datation précise joue un rôle secondaire, les types constructifs, qu'il s'agisse des habitations

aussi bien que des dépendances, étant quasi immuables.

Sur la première édition de la carte Siegfried de 1880, le site présente déjà à peu de choses près son emprise actuelle. A la fin du 19^e siècle ou au début du 20^e siècle, une nouvelle route fut construite en contrebas de l'agglomération historique, en limite immédiate du tissu, entraînant la création d'une courte rangée de constructions typiques de leur époque (0.0.6). Durant la même période fut édifiée une pension de famille (1.0.3), joutée d'une dépendance, qui constituent les seules constructions entièrement réalisées en maçonnerie à l'intérieur du tissu historique. Jusque bien après la Seconde Guerre mondiale, le site ne semble pas avoir connu de développement, le chiffre de la population chutant de 359 habitants à un peu plus de 230 habitants en 1970, pour se stabiliser ensuite. En 1960, 61% de la population pratiquait encore l'agriculture, chiffre qui est tombé aujourd'hui presque à zéro. A partir des années 1970, un modeste développement s'amorça dans le prolongement de l'agglomération historique, de part et d'autre, en même temps qu'un certain nombre de dépendances disparaissaient à l'extrémité supérieure ouest. On peut regretter à ce sujet qu'un regroupement des constructions nouvelles n'ait pas été possible, vu la qualité et à la compacité de l'agglomération historique, qui forme un îlot dominant le versant. Deux bâtiments implantés en avant-plan de l'église (0.0.9), notamment, constituent une perturbation évidente qu'il eut été facile d'éviter. Tout récemment, dans les années 1990, la création, au mépris du caractère rural du site, d'aménagements divers (0.0.8) en bordure amont de la route de passage constitue une autre menace.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

L'agglomération historique (1), qui englobe toutes les constructions anciennes du site, se caractérise par une structure générale allongée, courant parallèlement aux courbes de niveau. Les constructions sont groupées par strates, le long de voies de desserte serpentant le long de lignes d'égale hauteur, dans

une combe à peine marquée dont le centre correspond au tracé d'un cours d'eau à faible débit (0.0.13), aujourd'hui canalisé sur toute la traversée de l'agglomération. A l'origine, les deux voies implantées parallèlement aux courbes de niveau présentaient vraisemblablement un statut, un aspect spatial et un traitement identiques. Le fait que la voie du haut ait servi de voie de transit privilégiée, sans doute au cours du 19^e siècle, a entraîné un léger élargissement et la pose d'un revêtement plus roulant, avant que la déviation de la circulation de passage en contrebas de l'agglomération historique ne fige la situation. Quant à la voie traversant en biais le tissu ancien, relativement abrupte, elle correspond à un ancien tracé se rapprochant de la ligne de plus grande pente et réservé à la circulation piétonne et aux mulets. Les constructions sont de taille réduite, réalisées en madriers sur socle de maçonnerie en moellons. Les toitures sont encore fréquemment couvertes de dalles de pierre. Les pignons, à de rares exceptions près, sont orientés face à la pente et au soleil, composant une silhouette d'une grande cohérence. La répétition, avec des variantes à peine identifiables, d'un type constructif unique homogène, caractéristique de la région, constitue un point fort du site, tandis que la conservation, jusqu'à nos jours, de son caractère rural, nous rend le passé tangible. La même constatation peut être faite en ce qui concerne les voies et les espaces intermédiaires, les premières ayant en partie conservé leur revêtement d'origine et les seconds étant plantés en jardins et en vergers pénétrant jusqu'au cœur du tissu ; les différences de niveau dues à la pente sont réglées par des murs et des murets, souvent réalisés de manière traditionnelle, en moellons. Par endroits, notamment en bordure de la voie intermédiaire, les dépendances tendent à se regrouper (1.0.2), sans cependant que l'on puisse véritablement parler de la constitution d'un quartier de ruraux. Quant aux rares constructions en maçonnerie (1.0.3, 1.0.4), qui remontent à la fin du 19^e ou au début du 20^e siècle, elles demeurent anecdotiques dans l'image du tissu et constituent en quelque sorte des témoins de leur époque.

Les prés et les jardins (I) qui assurent la liaison entre la limite inférieure de l'agglomération et la route de passage, du fait de leur proximité avec le tissu bâti,

présentent une importance toute particulière. Une rangée de bâtiments de la fin du 19^e ou du début du 20^e siècle (0.0.6) témoigne d'une amorce de développement reproduisant la structure historique par strates. Sa conservation s'inscrit dans l'objectif général de sauvegarde préconisé pour ces terrains. De part et d'autre de l'agglomération historique, deux aires (II), occupées par des habitations et des résidences secondaires récentes, garantissent un minimum de possibilités d'extension. Dans la mesure où elles sont séparées du tissu ancien par des espaces libres et s'inscrivent sur une ligne d'égale hauteur, elles s'insèrent sans grand problème dans la silhouette principale. Les prés et les champs environnants (III) créent un compartiment paysager sur le versant escarpé. Du fait de l'abandon presque total de l'activité agricole traditionnelle, ils tendent peu à peu à retourner à l'état sauvage et sont envahis par les fourrés et les bosquets, menaçant à terme l'image historique du site.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

En cas de réhabilitation ou de transformation du tissu ancien, conserver dans toute la mesure du possible les matériaux d'origine – madriers massifs sur socles de maçonnerie –, étroitement liés à la typologie même des constructions, en évitant toute solution de placage en planches sur de la maçonnerie.

Eviter un asphaltage généralisé des voies de desserte, dont certaines ont conservé à ce jour leur revêtement naturel de terre, de gravier et de pavages.

Les aménagements (0.0.8) réalisés en limite amont de la route, par leur caractère résidentiel, contredisent profondément l'image rurale du site, qui constitue son identité profonde aussi bien que le patrimoine de ses habitants. Il s'agit là d'une manifestation quasi exemplaire de négation du passé, manifestation réalisée avec les meilleures intentions du monde – sécurité des enfants, rampes accessibles aux handicapés, revêtements non salissants, etc.

Regrouper les éventuelles constructions nouvelles dans les terrains délimités aux deux extrémités du site (II), en respectant la coupure avec le tissu ancien. Eviter absolument toute implantation nouvelle au premier plan de la silhouette principale sud, ainsi qu'en amont du tissu historique.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX/ Qualités de la situation

Implanté sur une terrasse faiblement marquée prise dans la pente escarpée, le site présente des qualités de situation prépondérantes. A un ensoleillement exceptionnel s'ajoute une silhouette remarquable, mais dont la pureté a été quelque peu diminuée par l'importance prise peu à peu par la route de passage qui s'inscrit au premier plan. Si l'implantation de plusieurs habitations et résidences secondaires récentes tend à menacer son intégrité paysagère, les vues lointaines, depuis l'autre versant de la vallée, ne souffrent guère de ces interventions et apparentent le site à un nid d'aigle.

XX/ Qualités spatiales

Les qualités spatiales du site sont partout évidentes, du fait d'une structure générale composée de couches constituées autour de voies courant à flanc de coteau, décalées en hauteur les unes par rapport aux autres. Elles sont localement prépondérantes, là où le tissu se densifie, les constructions formant soit un front presque contigu, soit s'étageant en profondeur à la manière d'un escalier aux marches cyclopéennes.

XX/ Qualités historico-architecturales

Du fait de l'homogénéité de son tissu, dans lequel dominant très largement les constructions traditionnelles en madriers sur socle de maçonnerie, les qualités historiques et architecturales du site sont plus qu'évidentes, jusque dans l'absence presque complète de toute construction de prestige ou monumentale.

2^e version 06.1996/jpl

CD n° 233 260
Films n° 3886, 3888 (1979);
3885, 3887 (1980); 7846-7848 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
558.475/128.886

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse